



**Bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté
n° 09 du 16 septembre 2024 : période du 02/09/2024 au 15/09/2024**

Sommaire

Synthèse	p.1
Carte de qualification hydrologique des étiages	p.2
Cours d'eau du bassin Rhône – Méditerranée – Corse	p.3
Cours d'eau des bassins Loire – Bretagne et Seine – Normandie	p.4
Cours d'eau : répartition par départements	p.5 à 7
Eaux souterraines	p.8

Liens utiles

VigiEau – site de l'information sécheresse du Gouvernement
<https://vigieau.gouv.fr/>

ORISK – observatoire du risque inondation de la sécheresse et du karst en Bourgogne Franche-Comté sur le site
<http://www.orisk-bfc.fr/>

HydroPortail – données hydrométriques (brutes temps réel, pré-validées et validées)
<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

ADES – portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines
<https://ades.eaufrance.fr/>

Reproduction autorisée sous réserve d'en mentionner la source

Données : DREAL BFC, département Hydrologie et Hydrométrie

Prochain bulletin : lundi 23 septembre 2024

Débits à la hausse

Ce bulletin constitue un outil d'aide à la décision. Il s'appuie sur les débits des cours d'eau disposant de mesures hydrométriques et des seuils de référence en vigueur.

Pour mémoire en hydrologie, le **Qm3J-N (ou VCN3)**, est le débit minimal ou débit d'étiage des cours d'eau enregistré pendant 3 jours consécutifs sur la période considérée.

Situation au 16 septembre 2024 :

Les Qm3J-N (ou VCN3) sur les 14 derniers jours sont à la hausse par rapport au bulletin du 9 septembre pour 68 stations, à la baisse pour 5 stations et identiques pour 10 stations, sur un total de 83. On note d'ailleurs qu'une majorité des Qm3J-N sont du 2 au 4 septembre 2024, soit pour les dates les plus anciennes de la période de 14 jours utilisés pour les calculs, les débits ayant remonté depuis.

25 unités sécheresse ont atteint le seuil de vigilance, 2 le seuil d'alerte et 0 le seuil d'alerte renforcée ou de crise. Ces valeurs sont plus faibles que celles du dernier bulletin du 9 septembre.

Les niveaux des nappes d'eau souterraine sont majoritairement à la baisse : 18 piézomètres indiquent des valeurs inférieures à celles de la semaine dernière, 10 voient leur niveau augmenter et 3 sont stables.

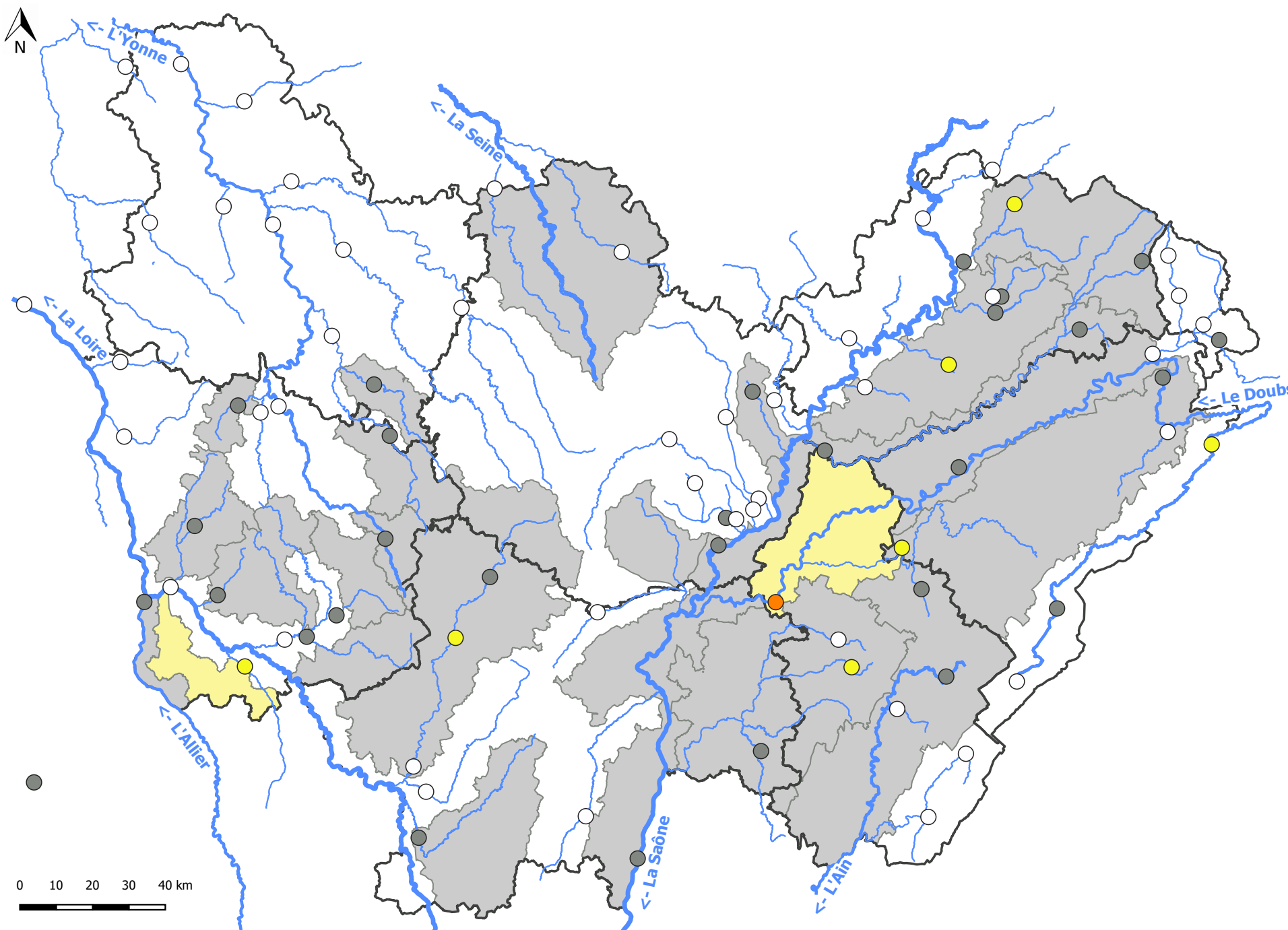
À l'instar des semaines passées, l'ensemble de ces valeurs reste globalement haut pour la saison : 26 nappes d'eau des 31 de l'échantillon observé sont d'un niveau supérieur à leurs cotes moyennes mensuelles respectives.

Au 16/09/2024, il n'y a plus d'arrêté de restriction d'eau sur la région Bourgogne-Franche-Comté (source VigiEau).

Bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté

Annexe cartographique

Bulletin sécheresse n° 09 du 16/09/2024



Note : Cette carte présente la qualification hydrologique de l'étiage pour la région Bourgogne-Franche-Comté, basée sur les Qm3J-N (VCN3) à 14 jours. Elle ne doit pas être confondue avec la carte de restriction des usages de l'eau disponible sur le site Vigieau, qui est déterminée par les arrêtés préfectoraux pris dans chaque département.

Station de référence sécheresse

- Absence de sécheresse
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Zone unité sécheresse

- Absence de sécheresse
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Sources :
© IGN BD carto 2020
DREAL BFC / SBEP / DHH

Conception :
DREAL BFC / 16-09-2024

Cette carte a été réalisée pour être
imprimée au format A3

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 09 du 16 septembre 2024 : période du 02/08/2024 au 15/09/2024

Stations	Dépt.	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 15/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'été
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Eaux superficielles : bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Unités Haute-chaîne (Doubs et Jura)

Le Doubs à Mouthe	25	0.330	0.220	0.150	0.130	0.431	0.856	02 au 04/09	
Le Doubs à Pontarlier	25	1.900	1.200	0.970	0.760	1.689	1.803	02 au 04/09	
Le Doubs à Goumois	25	7.900	5.300	4.500	2.930	3.830	4.529	02 au 04/09	
La Bienne à Morez	39	0.350	0.220	0.150	0.110	0.300	0.548	02 au 04/09	
Le Tacon à Saint-Claude	39	0.840	0.570	0.430	0.340	0.661	2.879	02 au 04/09	
Unité Haute Chaîne (Jura) – stations de Mouthe, Saint-Claude et Morez									
Unité Haute Chaîne (Doubs) – les 5 stations									

Unités Plateau Calcaire jurassien (Doubs et Jura)

Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	25	2.400	1.500	1.100	0.760	1.740	6.654	07 au 09/09	
La Loue à Champagne-sur-Loue	39	15.000	11.000	8.100	5.270	8.818	10.210	02 au 04/09	
La Furieuse à Salins	39	0.260	0.160	0.110	0.050	0.174	0.199	02 au 04/09	
L'Ain à Bourg-de-Sirod	39	2.500	1.800	1.300	0.900	2.281	2.351	02 au 04/09	
Le Hérisson à Doucier	39	0.340	0.210	0.110	0.080	0.476	0.476	02 au 04/09	
Unité Plateau Calcaire (Jura) – stations de Bourg-de-Sirod, Doucier et Salins									
Unité Plateau Calcaire jurassien (Doubs) – les 5 stations									

Unités Seille (Jura) et Seille et Guyotte (Saône-et-Loire)

La Brenne à Sellières	39	0.075	0.040	0.025	0.015	0.031	0.231	05 au 07/09	
La Seille à Voiteur	39	0.650	0.330	0.210	0.080	0.237	0.294	02 au 04/09	
La Gizia à Frontenaud	71	0.260	0.170	0.130	0.110	0.120	0.217	02 au 04/09	

Unités Basses vallées Doubs - Ognon (Doubs et Haute-Saône) et unité Nord Jura (Jura)

Le Doubs à Mathay	25	14.000	8.900	7.000	5.280	9.190	9.710	02 au 04/09	
Le Doubs à Besançon	25	25.000	17.000	12.000	7.300	20.619	20.813	02 au 04/09	
Le Doubs à Neublans-Abergement	39	47.000	31.000	22.000	14.000	20.500	20.300	02 au 04/09	
L'Ognon à Pesmes	70	8.200	5.500	3.700	2.100	5.564	7.180	02 au 04/09	
Le Scey à Beveuge	70	0.460	0.290	0.210	0.140	0.298	0.351	02 au 04/09	
Unité Nord Jura (Jura) – stations de Champagne-sur-Loue, Neublans et Besançon									
Unité Basses vallées Doubs-Ognon (Doubs et Haute-Saône) – les 5 stations									

Unité Allan (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort)

La Savoureuse à Giromagny	90	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.318	02 au 04/09	
La Savoureuse à Belfort	90	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.583	02 au 04/09	
La Bourbeuse à Froidefontaine	90	0.500	0.230	0.160	0.070	0.395	0.674	02 au 04/09	
L'Allan à Joncherey	90	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.775	06 au 08/09	
Le Rupt à Dung	25	0.110	0.070	0.055	0.025	0.156	0.257	02 au 04/09	

Unité Vosges haute-saônoises (Haute-Saône)

La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	70	5.900	3.800	2.600	1.700	4.004	4.104	02 au 04/09	
La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	70	1.500	1.100	0.760	0.550	0.995	1.097	02 au 04/09	
Le Rahin à Plancher-Bas	70	0.200	0.100	0.055	0.025	0.020	0.120	02 au 04/09	

Unité Plateau calcaire de Haute-Saône (Haute-Saône)

Le Durgeon à Colombier	70	0.060	0.030	0.015	0.005	0.040	0.044	02 au 04/09	
Le Bâtard à Villeparois	70	0.045	0.020	0.015	0.010	0.054	0.078	03 au 05/09	
La Colombine à Frotey-lès-Vesoul	70	0.480	0.280	0.200	0.130	0.285	0.312	03 au 05/09	
La Romaine à Maizières	70	0.250	0.170	0.140	0.110	0.143	0.150	02 au 04/09	
La Morte à Saint-Broing	70	0.490	0.320	0.220	0.160	0.346	0.957	05 au 07/09	

Unité Saône amont (Haute-Saône)

La Saône à Cendrecourt	70	4.800	3.400	2.900	2.200	5.066	9.389	05 au 07/09	
Le Coney à Fontenoy-le-Château	88	1.940	1.330	1.140	0.850	2.117	3.530	05 au 07/09	
Le Salon à Denèvre	70	1.000	0.620	0.430	0.300	0.960	1.329	02 au 04/09	

La Vingeanne à Oisilly	21	1.500	1.000	0.890	0.760	1.850	1.850	02 au 04/09	
La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	21	43.500	28.000	21.000	16.000	36.000	40.000	02 au 04/09	
La Saône à Mâcon	71	104.000	70.000	52.000	35.000	81.000	82.000	02 au 04/09	
Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	21	0.035	0.030	0.020	0.010	0.026	0.031	13 au 15/09	
La Tille à Arcelot	21	1.000	0.550	0.300	0.110	1.300	1.300	02 au 04/09	
La Tille à Champdôtre	21	2.300	1.300	0.700	0.500	2.900	2.900	02 au 04/09	
L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	21	1.500	1.000	0.600	0.500	2.000	2.300	02 au 04/09	
L'Ouche à Trouhans	21	2.400	1.200	1.000	0.900	2.269	4.876	30/08 au 01/09	

Unité Vouge, Bièvre, Cent-Fonts (Côte d'Or)

La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.130	0.130	02 au 04/09	
La Bièvre à Brazey-en-Plaine	21	0.240	0.200	0.180	0.170	0.300	0.339	13 au 15/09	
La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	21	0.220	0.170	0.150	0.145	0.265	0.265	13 au 15/09	

La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.130	0.130	02 au 04/09	
La Dheune à Santenay	71	0.350	0.240	0.210	0.140	0.284	0.406	02 au 04/09	
La Grosne à Jalogny (Cluny)	71	0.540	0.270	0.120	0.055	0.163	0.608	02 au 04/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 09 du 16 septembre 2024 : période du 02/08/2024 au 15/09/2024

Stations	Dépt.	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 15/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Eaux superficielles : bassin Loire – Bretagne

La Loire à Nevers	58	32.000	23.000	21.000	19.000	35.280	36.128	02 au 04/09	
La Loire à Gien	58	60.000	50.000	45.000	43.000	71.219	71.219	02 au 04/09	
L'Allier à Cuffy	58	29.000	17.000	16.000	15.500	26.797	28.340	02 au 04/09	vigilance
La Bourbince à Vitry-en-Charollais	71	1.600	1.100	0.870	0.750	1.440	1.656	02 au 04/09	
L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	71	0.890	0.530	0.320	0.210	0.857	0.836	02 au 04/09	vigilance

Unité Arroux – Morvan (Saône-et-Loire)

L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	71	4.100	2.300	1.400	1.000	2.367	6.130	02 au 04/09	vigilance
L'Arroux à Etang-sur-Arroux	71	3.600	2.100	1.100	0.580	1.288	1.777	02 au 04/09	
L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	71	0.480	0.260	0.150	0.090	0.245	0.271	02 au 04/09	

L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	21	0.480	0.260	0.150	0.090	0.245	0.271	02 au 04/09	vigilance
L'Aron à Verneuil	58	2.760	1.320	0.950	0.780	2.644	2.940	02 au 04/09	
La Dragne à Vandenesse	58	0.290	0.140	0.090	0.060	0.146	0.173	02 au 04/09	vigilance
L'Ixure à La Fermeté	58	0.120	0.050	0.030	0.020	0.067	0.080	02 au 04/09	vigilance
L'Alène à Cercy-la-Tour	58	0.770	0.350	0.255	0.210	0.426	0.487	02 au 04/09	vigilance
L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	58	0.860	0.500	0.400	0.350	0.454	0.456	02 au 04/09	alerte
La Nievre d'Arzembouy à Poiseux	58	0.470	0.250	0.190	0.155	0.336	0.336	02 au 04/09	vigilance
Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	58	2.020	1.100	0.970	0.850	2.846	2.847	02 au 04/09	
La Vrille à Arquian	58	0.230	0.120	0.090	0.055	0.243	0.262	02 au 04/09	

Eaux superficielles : bassin Seine – Normandie

Unité Chatillonnais (Côte d'Or)

La Laignes aux Riceys	21	1.000	0.650	0.470	0.290	0.950	2.262	02 au 04/09	vigilance
La Seine à Nod-sur-Seine	21	1.200	0.720	0.450	0.250	1.100	1.150	02 au 04/09	
L'Ource à Leuglay	21	0.420	0.250	0.140	0.070	0.695	0.528	13 au 15/09	

L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	89	1.600	0.920	0.500	0.290	1.742	1.989	02 au 04/09	
L'Armançon à Brienon-sur-Armançon	89	7.500	4.600	3.100	2.300	11.087	11.302	02 au 04/09	
Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	89	1.100	0.490	0.270	0.190	1.620	1.620	02 au 04/09	
La Cure à Marigny-l'Eglise	58	1.350	0.900	0.750	0.610	1.031	1.141	02 au 04/09	vigilance
La Cure à Arcy-sur-Cure	89	3.500	2.700	2.100	1.700	4.927	5.016	02 au 04/09	
Le Cousin à Avallon	89	0.640	0.360	0.200	0.150	0.322	0.424	02 au 04/09	vigilance
L'Yonne à Corancy	58	0.990	0.600	0.450	0.350	0.618	0.693	02 au 04/09	vigilance
L'Yonne à Dornecy	58		2.500	1.900	1.300	5.190	5.278	02 au 04/09	
L'Yonne à Gurgy	89	14.000	12.500	11.000	9.200	24.142	24.312	02 au 04/09	
L'Yonne à Pont-sur-Yonne	89	30.000	16.000	13.000	11.000	46.569	49.689	02 au 04/09	
Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	58	0.530	0.330	0.280	0.240	0.464	0.464	02 au 04/09	vigilance
Le Beuvron à Ouagne	58	0.460	0.250	0.200	0.165	0.464	0.469	02 au 04/09	
L'Orvanne à Diant	89	0.300	0.240	0.190	0.140	0.336	0.356	02 au 04/09	
L'Ouanne à Charny	89	1.100	0.780	0.610	0.440	1.345	1.340	02 au 04/09	
Le Loing à Saint-Martin-des-Champs	89	0.313	0.225	0.180	0.116	0.409	0.323	13 au 15/09	
Le Tholon à Senan	89	0.270	0.160	0.140	0.100	0.278	0.282	02 au 04/09	
La Vanne à Pont-sur-Vanne	89	4.200	3.000	2.400	2.000	4.779	4.799	02 au 04/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 09 du 16 septembre 2024 : période du 02/08/2024 au 15/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 15/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département de la Côte-d'Or (21)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Tille amont, Ignon, Venelle	La Tille à Arcelot	1.000	0.550	0.300	0.110	1.300	1.300	02 au 04/09	
Vingeanne	La Vingeanne à Oisilly	1.500	1.000	0.890	0.760	1.850	1.850	02 au 04/09	
Bèze, Albane	Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	0.035	0.030	0.020	0.010	0.026	0.031	13 au 15/09	vigilance
Tille aval, Norges	La Tille à Champdôtre	2.300	1.300	0.700	0.500	2.900	2.900	02 au 04/09	
Vouge, Biètre, Cent-Fonts	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	0.184	0.094	0.060	0.031	0.130	0.130	02 au 04/09	
	La Biètre à Brazey-en-Plaine	0.240	0.200	0.180	0.170	0.300	0.339	13 au 15/09	
	La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	0.220	0.170	0.150	0.145	0.265	0.265	13 au 15/09	
Bouzaise, Lauve, Rhoin, Meuzin	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	0.184	0.094	0.060	0.031	0.130	0.130	02 au 04/09	vigilance
Dheune, avant Rhoin	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.284	0.406	02 au 04/09	
Ouche amont, Suzon, Vandenesse	L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	1.500	1.000	0.600	0.500	2.000	2.300	02 au 04/09	
Ouche aval	L'Ouche à Trouhans	2.400	1.200	1.000	0.900	2.269	4.876	30/08 au 01/09	

Axe Saône

Saône moyenne	La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	43.500	28.000	21.000	16.000	36.000	40.000	02 au 04/09	vigilance
---------------	--	--------	--------	--------	--------	--------	--------	-------------	-----------

Bassin Seine – Normandie

Serein amont, Romanée	Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	1.620	1.620	02 au 04/09	
Armançon amont, Brenne	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	1.742	1.989	02 au 04/09	
Châtillonnais (Seine, Laignes, Petite Laignes, Ource, Aube)	La Laignes aux Riceys	1.000	0.650	0.470	0.290	0.950	2.262	02 au 04/09	
	La Seine à Nod-sur-Seine	1.200	0.720	0.450	0.250	1.100	1.150	02 au 04/09	
	L'Ource à Leuglay	0.420	0.250	0.140	0.070	0.695	0.528	13 au 15/09	vigilance

Bassin Loire – Bretagne

Arroux, Lacanche	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.245	0.271	02 au 04/09	vigilance
------------------	-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------------	-----------

Département du Doubs (25)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Haute-Chaîne	Le Doubs à Mouthe	0.330	0.220	0.150	0.130	0.431	0.856	02 au 04/09	
	Le Doubs à Pontarlier	1.900	1.200	0.970	0.760	1.689	1.803	02 au 04/09	
	Le Doubs à Goumois	7.900	5.300	4.500	2.930	3.830	4.529	02 au 04/09	
	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.300	0.548	02 au 04/09	
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	0.661	2.879	02 au 04/09	
Plateau Calcaire jurassien	Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	2.400	1.500	1.100	0.760	1.740	6.654	07 au 09/09	
	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	8.818	10.210	02 au 04/09	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.174	0.199	02 au 04/09	vigilance
	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	2.281	2.351	02 au 04/09	
Basses vallées Doubs – Ognon	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	0.476	0.476	02 au 04/09	
	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	9.190	9.710	02 au 04/09	
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	20.619	20.813	02 au 04/09	
	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	5.564	7.180	02 au 04/09	vigilance
	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.298	0.351	02 au 04/09	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	20.500	20.300	02 au 04/09	

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.318	02 au 04/09	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.583	02 au 04/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.395	0.674	02 au 04/09	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.775	06 au 08/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.156	0.257	02 au 04/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 09 du 16 septembre 2024 : période du 02/08/2024 au 15/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 15/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département du Jura (39)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Nord Jura	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	8.818	10.210	02 au 04/09	alerte
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	20.500	20.300	02 au 04/09	
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	20.619	20.813	02 au 04/09	
Seille	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.031	0.231	05 au 07/09	vigilance
	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.120	0.217	02 au 04/09	
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.237	0.294	02 au 04/09	
Plateau Calcaire	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	2.281	2.351	02 au 04/09	vigilance
	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	0.476	0.476	02 au 04/09	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.174	0.199	02 au 04/09	
Haute-Chaîne	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.300	0.548	02 au 04/09	
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	0.661	2.879	02 au 04/09	
	Le Doubs à Mouthe	0.330	0.220	0.150	0.130	0.431	0.856	02 au 04/09	

Département de la Nièvre (58)

Bassin Loire – Bretagne

Acolin	L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	0.860	0.500	0.400	0.350	0.454	0.456	02 au 04/09	alerte
Aron	L'Aron à Verneuil	2.760	1.320	0.950	0.780	2.644	2.940	02 au 04/09	
Mazou – Nohain	Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	2.020	1.100	0.970	0.850	2.846	2.847	02 au 04/09	
Alène	L'Alène à Cercy-la-Tour	0.770	0.350	0.255	0.210	0.426	0.487	02 au 04/09	vigilance
Dragne	La Dragne à Vandenesse	0.290	0.140	0.090	0.060	0.146	0.173	02 au 04/09	vigilance
Ixeure	L'Ixeure à La Fermeté	0.120	0.050	0.030	0.020	0.067	0.080	02 au 04/09	vigilance
Nièvre	La Nièvre d'Arzembouy à Poiseux	0.470	0.250	0.190	0.155	0.336	0.336	02 au 04/09	vigilance
Vrille	La Vrille à Arquian	0.230	0.120	0.090	0.055	0.243	0.262	02 au 04/09	
Loire amont	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	35.280	36.128	02 au 04/09	
Loire aval	La Loire à Gien	60.000	50.000	45.000	43.000	71.219	71.219	02 au 04/09	
Allier	L'Allier à Cuffy	29.000	17.000	16.000	15.500	26.797	28.340	02 au 04/09	vigilance

Bassin Seine – Normandie

Sauzay	Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	0.530	0.330	0.280	0.240	0.464	0.464	02 au 04/09	vigilance
Beuvron	Le Beuvron à Ouagne	0.460	0.250	0.200	0.165	0.464	0.469	02 au 04/09	
Cure	La Cure à Marigny-l'Église	1.350	0.900	0.750	0.610	1.031	1.141	02 au 04/09	vigilance
Yonne Amont	L'Yonne à Corancy	0.990	0.600	0.450	0.350	0.618	0.693	02 au 04/09	vigilance
Yonne Aval	L'Yonne à Dornecy	0.000	2.500	1.900	1.300	5.190	5.278	02 au 04/09	

Département de la Haute-Saône (70)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Basses vallées Doubs – Ognon	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	9.190	9.710	02 au 04/09	vigilance
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	20.619	20.813	02 au 04/09	
	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	5.564	7.180	02 au 04/09	
	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.298	0.351	02 au 04/09	
Vosges haute-saônoises	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	20.500	20.300	02 au 04/09	vigilance
	La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	5.900	3.800	2.600	1.700	4.004	4.104	02 au 04/09	
	La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	1.500	1.100	0.760	0.550	0.995	1.097	02 au 04/09	
	Le Rahin à Plancher-Bas	0.200	0.100	0.055	0.025	0.020	0.120	02 au 04/09	
Plateau calcaire de Haute-Saône	Le Durgeon à Colombier	0.060	0.030	0.015	0.005	0.040	0.044	02 au 04/09	vigilance
	Le Bâtard à Villeparois	0.045	0.020	0.015	0.010	0.054	0.078	03 au 05/09	
	La Colombine à Frotey-lès-Vesoul	0.480	0.280	0.200	0.130	0.285	0.312	03 au 05/09	
	La Romaine à Maizières	0.250	0.170	0.140	0.110	0.143	0.150	02 au 04/09	
	La Morte à Saint-Broing	0.490	0.320	0.220	0.160	0.346	0.957	05 au 07/09	

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.318	02 au 04/09	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.583	02 au 04/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.395	0.674	02 au 04/09	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.775	06 au 08/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.156	0.257	02 au 04/09	

Axe Saône

Saône amont	La Saône à Cendrecourt	4.800	3.400	2.900	2.200	5.066	9.389	05 au 07/09	
	Le Coney à Fontenoy-le-Château	1.940	1.330	1.140	0.850	2.117	3.530	05 au 07/09	
	Le Salon à Denèvre	1.000	0.620	0.430	0.300	0.960	1.329	02 au 04/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 09 du 16 septembre 2024 : période du 02/08/2024 au 15/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 15/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étéage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département de la Saône-et-Loire (71)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Dheune	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.284	0.406	02 au 04/09	
Grosne	La Grosne à Jalogny (Cluny)	0.540	0.270	0.120	0.055	0.163	0.608	02 au 04/09	
Seille et Guyotte	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.031	0.231	05 au 07/09	vigilance
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.237	0.294	02 au 04/09	
	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.120	0.217	02 au 04/09	

Axe Saône

Saône aval	La Saône à Mâcon	104.000	70.000	52.000	35.000	81.000	82.000	02 au 04/09	vigilance
------------	------------------	---------	--------	--------	--------	--------	--------	-------------	-----------

Bassin Loire – Bretagne

Vallée de la Loire	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	35.280	36.128	02 au 04/09	
Arroux – Morvan	L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	4.100	2.300	1.400	1.000	2.367	6.130	02 au 04/09	vigilance
	L'Arroux à Etang-sur-Arroux	3.600	2.100	1.100	0.580	1.288	1.777	02 au 04/09	
	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.245	0.271	02 au 04/09	
Bourbince	La Bourbince à Vitry-en-Charollais	1.600	1.100	0.870	0.750	1.440	1.656	02 au 04/09	
Arconce et Sornin	L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	0.890	0.530	0.320	0.210	0.857	0.836	02 au 04/09	vigilance

Département de l'Yonne (89)

Bassin Seine – Normandie

Cure aval	La Cure à Arcy-sur-Cure	3.500	2.700	2.100	1.700	4.927	5.016	02 au 04/09	
Yonne moyenne	L'Yonne à Gurgy	14.000	12.500	11.000	9.200	24.142	24.312	02 au 04/09	
Yonne aval	L'Yonne à Pont-sur-Yonne	30.000	16.000	13.000	11.000	46.569	49.689	02 au 04/09	
Serein	Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	1.620	1.620	02 au 04/09	
Armançon amont	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	1.742	1.989	02 au 04/09	
Armançon aval	L'Armançon à Briennon-sur-Armançon	7.500	4.600	3.100	2.300	11.087	11.302	02 au 04/09	
Cousin	Le Cousin à Avallon	0.640	0.360	0.200	0.150	0.322	0.424	02 au 04/09	vigilance
Tholon, Ravillon, Vrin, Ru d'Ocques	Le Tholon à Senan	0.270	0.160	0.140	0.100	0.278	0.282	02 au 04/09	
Vanne	La Vanne à Pont-sur-Vanne	4.200	3.000	2.400	2.000	4.779	4.799	02 au 04/09	
Ouanne – Loing	L'Ouanne à Charny	1.100	0.780	0.610	0.440	1.345	1.340	02 au 04/09	
Nord Yonne	L'Orvanne à Diant	0.300	0.240	0.190	0.140	0.336	0.356	02 au 04/09	

Département du Territoire de Belfort (90)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.318	02 au 04/09	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.583	02 au 04/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.395	0.674	02 au 04/09	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.775	06 au 08/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.156	0.257	02 au 04/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 09 du 16 septembre 2024 : période du 02/08/2024 au 15/09/2024

Points d'eau	Dépt.	Entité hydrogéologique	Cote piezo. moyenne mensuelle (mNGF)	Cote piezo. minimale historique (mNGF)	Date de la cote mini. historique	Cote (mNGF) au 09/09/2024	Cote actuelle (mNGF)	Date de la dernière cote disponible	Tendance
Eaux souterraines – bassin Saône									

Haute Chaîne (25 et 39)

Dommartin	25	Alluvions du Drugeon, nappe de l'Arlier	807.35	806.47	01/12/18	ND	ND	27/08/24	
-----------	----	---	--------	--------	----------	----	----	----------	--

Plateau calcaire jurassien (25 et 39)

Hauteroche (Crançot)	39	Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau	427.59	420.29	24/10/18	430.19	434.67	16/09/24	↗
Arc-et-Senans	25	Alluvions de la basse vallée de la Loue entre Quingey et la confluence avec le Doubs	226.89	226.62	07/11/18	227.75	228.16	16/09/24	↗
Ney	39	Calcaires et marnes jurassiques Haut Jura et Bugey – BV Ain et Rhône	527.38	526.92	26/09/20	527.70	527.67	13/09/24	↘

Bresse (39 et 71)

Desnes	39	Alluvions de la Bresse - plaine de Bletterans	200.86	199.94	26/09/20	201.03	201.06	16/09/24	↗
--------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Basses vallées du Doubs et de l'Ognon (25 et 70)

Branne	25	Alluvions de la vallée du Doubs	272.01	270.91	20/09/09	272.32	272.50	16/09/24	
Montferrand-le-Château	25	Calcaires jurassiques des Avants-Monts	237.08	235.28	08/10/09	238.69	237.24	16/09/24	↘
Molay	39	Alluvions du confluent Saône-Doubs	189.74	189.21	22/11/18	189.83	189.92	16/09/24	↗
Oussières	39	Cailloutis pliocènes de la Forêt de Chaux et formations miocènes sous couverture du confluent Saône-Doubs	223.92	223.24	22/10/23	223.83	223.83	16/09/24	=

Allan (25 et 90)

Valdoie	90	Alluvions de la Savoureuse	382.91	382.27	08/08/15	383.31	383.25	16/09/24	↘
Florimont	90	Cailloutis du Sundgau dans BV du Doubs	380.87	379.65	10/01/23	380.19	380.19	16/09/24	=

Vosges haute-saônoises (70)

Breuches	70	Alluvions de l'interfluve Breuchin – Lanterne en amont de la confluence	253.95	253.53	23/09/20	254.27	254.24	16/09/24	↘
Magnoncourt	70	Grès Trias inférieur BV Saône	251.13	250.62	23/10/15	251.23	251.20	16/09/24	↘
Amont-et-Effreney	70	Socle vosgien BV Saône-Doubs	422.99	421.88	29/08/22	422.84	423.33	16/09/24	↗

Plateau haut de saônois (70)

Sorans-lès-Breurey	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	265.23	260.52	16/10/23	260.62	260.59	16/09/24	↘
--------------------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Saône amont (70)

Autet	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	192.08	191.91	10/03/11	192.21	192.13	16/09/24	↘
-------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Ouche-Tille-Vouge-Vingeanne (21)

Arceau	21	Alluvions de la plaine de la Tille (superficielle et profonde)	228.57	228.16	18/11/18	228.94	228.97	16/09/24	↗
Bourberain	21	Calcaires jurassiques du châtillonnais et seuil de Bourgogne entre Ouche et Vingeanne	224.97	223.28	18/10/23	224.81	224.91	16/09/24	↗
Chenôve	21	Alluvions nappe de Dijon sud (superficielle et profonde)	232.25	229.81	03/04/92	233.01	232.99	16/09/24	↘

Saône aval (01 et 71)

Replonges	01	Alluvions de la Saône entre seuil de Tournus et confluent avec le Rhône	167.87	167.63	13/09/09	168.01	167.99	16/09/24	↘
Saint-Cyr	71	Sables, graviers et argiles - St Cosmes du Val de Saône	175.68	174.80	16/10/23	175.31	175.28	16/09/24	↘

Eaux souterraines – bassin Loire

Nièvre et Saône-et-Loire

Montaron	58	Sables et argiles du Bourbonnais du Mio-Pliocène et complexe multicouche des Limagnes	231.98	230.30	14/10/19	232.19	232.22	16/09/24	↗
Bouhy	58	Calcaires et marnes du Dogger et Jurassique supérieur du Nivernais nord libres et captifs	223.27	218.52	05/11/92	227.89	227.50	16/09/24	↘
Mars-sur-Allier	58	Alluvions de l'Allier aval	176.72	176.44	22/10/23	176.92	176.87	16/09/24	↘
L'Hôpital-Le-Mercier	71	Calcaires et marnes du Jurassique du Beaujolais libres	234.61	233.24	14/10/19	235.76	235.69	16/09/24	↘

Eaux souterraines – bassin Seine

Yonne

Noyers	89	Calcaires kimméridgiens-oxfordiens karstiques entre Yonne et Seine	262.04	260.55	05/11/15	262.64	262.40	16/09/24	↘
Ligny-le-Châtel	89	Albien-Néocomien libre entre Yonne et Seine	147.65	146.50	22/11/09	150.42	150.42	04/09/24	=
Saint-Maurice-le-Vieil	89	Albien-Néocomien libre entre Loire et Yonne	151.64	151.01	23/07/11	152.12	152.13	16/09/24	↗
Coulours	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	210.68	206.34	01/10/50	212.72	212.68	13/09/24	↘
Voisines	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	129.47	127.49	01/02/13	130.11	130.10	16/09/24	↘
Arce-Dilo	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	226.36	223.94	05/12/09	229.17	228.85	16/09/24	↘
Chéroy	89	Craie et Tertiaire du Gâtinais	122.94	119.63	25/11/09	123.57	123.53	16/09/24	↘

Pour information

La cote piézométrique moyenne mensuelle correspond à la moyenne des cotes du mois de la date de la dernière cote disponible.

La cote piézométrique minimale historique correspond à la cote la plus basse jamais atteinte par la nappe à la fin de l'année n-1.

La date de la dernière cote disponible est la date du présent bulletin, sauf en cas d'interruption de disponibilité de la donnée.

Légende

	hors seuil
	sous la cote piézo. moyenne mensuelle
	sous la cote piézo. minimale historique